

La cumularde Bouchart touche 17.200 euros par mois, le Calaisien moyen 900 euros !

écrit par Paul Le Poulpe | 4 février 2016



Reçue ce jeudi sur France Inter, à 7 h 50 par Léa Salamé, Natacha Bouchart, le maire Républicain de Calais, se vante d'avoir demandé à Bernard Cazeneuve l'interdiction de la manifestation de Pegida France, prévue ce samedi 6 février.

<http://www.franceinter.fr/emission-invite-de-7h50-natacha-bouchart>

Elle gémit que ces rassemblements susciteraient trop de haine. On croit rêver. Sa ville se voit imposer 10.000 clandestins (vrais chiffres), majoritairement hommes seuls, qui agressent quotidiennement les forces de l'ordre, les camionneurs et les

Calaisiens, mais la haine, le trouble à l'ordre public, selon les duettistes Cazeneuve-Bouchart, ce seraient donc quelques dizaines, peut-être cent ou deux cents lanceurs d'alerte, venus soutenir les habitants de cette ville.

✘ On ne peut mieux résumer la collaboration Républicains-socialistes, et le mépris des Français. On remarquera, lors de cet entretien, que ce maire n'aura pas un mot pour les habitants de sa ville, et ne parlera que de la détresse des clandestins. Elle osera minorer les propos de la présidente de Médecins du Monde, qui expliquait que toutes les femmes installées dans la jungle avaient été victimes de violences sexuelles, et assumera ses propos sur la richesse culturelle qu'apporteraient les nouveaux venus à Calais.

✘

Natacha Bouchart en 2007, avant d'être élue.

Puisqu'elle ose parler de richesse culturelle, je vais évoquer le porte-monnaie de Madame Bouchart. Il faut savoir que cette femme a gagné la mairie de Calais, en 2008, en faisant campagne contre le cumul des mandats du maire communiste de l'époque, Jacky Hénin, qui était en outre, député européen.

Sept ans plus tard, quelle est la situation ?

Natacha Bouchart est maire de Calais : **4600 euros par mois**, plus les notes de frais...

Elle est vice-présidente de la région Nord-Pas-de-Calais : **4000 euros par mois**, plus les notes de frais.

Elle est présidente de l'Aglo, qui n'est pas un mandat électif, et n'entre pas dans le cumul des mandats : **4.600 euros par mois**, plus les notes de frais.

Elle était sénatrice du Nord-Pas-de-Calais depuis 2011, mais venait d'annoncer, avec un sens suprême du sacrifice, qu'elle

quittait son mandat, pour se consacrer uniquement à sa ville et à sa région. Sauf que la supercherie vient d'être révélée : la bougresse sera attachée parlementaire de son suppléant, Jean-François Rapin, et palpera donc la modique somme de **4.000 euros par mois**.

Comment mépriser plus ouvertement ses modestes administrés ? D'un côté elle joue celle qui se sacrifie pour sa ville et sa Région (alors que la loi ne lui laisse pas le choix), et de l'autre, elle profite de l'opération pour devenir salariée de son successeur, piquant à la collectivité 4000 euros par mois supplémentaires !

On arrive donc, pour Natacha Bouchart, à un total mensuel de **17.200 euros par mois**, à quoi s'ajoutent les frais de bouche quotidiens, payés par la collectivité, et parfois les logements de fonction, à Paris.

Il faut dix-huit mois à un Calaisien moyen pour engranger ce que gagne son maire cumulard en un mois, en encore...

Les Calaisiens ont un revenu moyen de **900 euros par mois**, et ils doivent tout payer avec cela, alimentations, loyers, assurances, etc. Ils souffrent au quotidien de l'invasion de leur ville, mais se voient insultés et traités de racistes quand, comme Gaël et David, ils osent ne pas accepter les insultes et intimidations quotidiennes des envahisseurs et des gauchistes.

<https://www.youtube.com/watch?v=6i062qMRMv0>

Si on résume les choses, la politicienne Natacha Bouchart et ses 17.200 euros par mois, plus les notes de frais, demande aux Calaisiens comme David et Gaël et à leurs 900 euros par mois, en moyenne, de se pâmer devant l'enrichissement culturel des clandestins, et de ne surtout pas les considérer comme des envahisseurs, majoritairement musulmans, qui agressent quotidiennement les habitants de sa ville, les policiers et les routiers.



La cumularde Natacha Bouchart, en 2016, 17.200 euros de revenus mensuels, plus les notes de frais...

Et c'est cette femme devenue hideuse, bouffie par le pouvoir, qui accepte et encourage la présence de ces 10.000 intrus dans sa ville, qui se vante d'avoir fait interdire par Cazeneuve un rassemblement de patriotes, qui sèmeraient la haine !

Il y a des révolutions qui ont commencé pour moins que cela !

Paul Le Poulpe